



ASSOCIATION UNLIMIT AIRSOFT

Fiche d'inscription Journées Unlimit & Vous - Episode 2

L'association **Unlimit-Airsoft** vous convie à l'OP qui se déroulera le weekend du

24 et 25 août 2013 sur notre terrain à GRASSAC (16380).

Identité

Pseudonyme :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Association/Team (facultatif) :

Problèmes médicaux :

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom : Téléphone :

Frais d'inscription

Le prix d'inscription est de 40 € par personne, il comprend le repas du samedi soir, le petit déjeuner du dimanche matin et le repas de dimanche midi, la location du terrain, les services de l'association Unlimit Airsoft notamment pour les décors, l'assurance ainsi que les différentes dépenses liées au matériel nécessaire pour la partie.

Attention, les désinscriptions déclarées 2 semaines avant l'OP ne seront plus remboursées.

Arrivée sur le lieu de l'OP le vendredi soir ou le samedi matin.

Pour que nous puissions valider votre inscription, nous vous demandons de nous retourner rapidement les documents suivants :

- Fiche d'inscription, Photocopie de carte d'identité, à renvoyer avec chèque(s) à l'ordre de l'association **Unlimit Airsoft** à cette adresse : **867 avenue FOCH - 16600 RUELLE SUR TOUVRE.**

Vous recevrez en retour par courrier électronique ou par voie postale une confirmation de votre inscription.

Je certifie :

- **Avoir bien lu le règlement intérieur** et m'engage à en respecter scrupuleusement les termes,
- Déclare dégager l'organisation de toutes responsabilités en cas d'accident ou de vol sans aucune exception ni réserve. J'accepte les risques de ce type de jeu en pleine connaissance de cause et je déclare renoncer à tous recours contre l'organisation,
- Autoriser l'exploitation de mon droit à l'image par l'organisation dans le cadre de sa promotion et de la mise à disposition de tous, des photos et vidéos sur tous supports.

Fait le : à

Signature, précédée la **mention manuscrite** « lu et approuvé »

Règlement intérieur

2013



Avant-Propos

Unlimit Airsoft, tiens à faire respecté des règles de base de l'airsoft et demande aux joueurs de rester fair play et courtois.

Pour accéder aux parties les membres doivent avoir au moins 18 ans révolus et s'être acquitté de la cotisation en vigueur. En cas d'accident, de perte, de vol ou de bris de matériel, les organisateurs ou le propriétaire du terrain de jeu ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables.

Sur le terrain ne sont autorisés uniquement les billes biodégradables pour des raisons écologiques.

Le non respect des règles sera suivi d'un avertissement puis d'une sanction.

Adhésion

Une période d'essai sera nécessaire avant la validation de l'adhésion. Celle-ci dure un nombre de 4 parties sur 2 mois maximum. Durant cette période le nouvel adhérent se doit de participer à une journée d'aménagement minimum par mois.

Code du joueur

Tout joueur s'engage à :

- Être attentif aux directives des arbitres et des organisateurs et à les respecter, (les décisions des arbitres sont indiscutables et irrévocable.)
- Respecter ses coéquipiers comme ses adversaires,
- Refuser toute forme de violence, physique ou verbale, ainsi que toute forme de tricherie,
- Respecter le règlement intérieur.
- Tous membre/adhérent de l'association se doit de participer au moins une fois par mois aux journées consacrées à l'aménagement du terrain sauf condition particulière.
- Lors de son adhésion, l'adhérent reçoit un badge velcro à l'effigie de l'association. Celui-ci lui est prêté (tous les badges sont la propriété de l'association Unlimit). Donc lors de son départ de l'association, l'adhérent se doit de remettre le badge en question à l'un des membres du bureau de l'association. En cas de détérioration du dit badge celui-ci peut être échanger moyennant finance (financement du nouveau badge).celui-ci demeure la propriété de l'association.
- Toute personne présente sur le terrain se doit d'être en toute possession de leurs moyens physiques et mentales.

Terrain de jeu :

Le terrain de jeu est divisé en plusieurs zones :

Zone neutre

La zone neutre est le seul lieu où :

- L'utilisation des répliques y est interdit. Les joueurs doivent mettre leurs répliques en mode sécurité et enlever les chargeurs engagés. (Vider la bille restante dans le puits de chargement à l'aide de 2 tirs de sécurité en semi avant l'entrée dans la zone neutre)
- La zone neutre est le seul endroit où il est autorisé de retirer ses protections oculaires.
- Tout tir depuis ou vers la zone neutre, même à vide, est strictement interdit.

Zone de jeu

La zone de jeu est la partie du terrain où se déroulent les parties. Les joueurs n'y pénètrent qu'à l'invitation d'un arbitre ou d'un organisateur pour participer à une partie. Une fois la partie terminée, les joueurs doivent sortir de la zone de jeu et rejoindre la zone neutre.

Le Port des lunettes est obligatoire et ne doivent être retirés sous aucun prétexte. (Se référer au paragraphe "Protection")

Zone de test

Une zone peut être aménagée et clairement identifiée pour tester les répliques en dehors des périodes de jeu.

Les tirs dans la zone de test seront systématiquement orientés à l'opposé de la zone neutre et de la zone de jeu.

Il est rappelé que le port de protections oculaires est obligatoire dans la zone de test.



Protections

Le port de protections oculaires est obligatoire sur l'ensemble du terrain de jeu, à l'exception de la zone neutre.

Les protections oculaires consistent en des masques ou des lunettes dûment testées pour la pratique de l'airsoft.

En cas de doute, les organisateurs pourront demander à tester la résistance de protections oculaires en effectuant dessus un tir de test rapproché.

Il est strictement interdit de retirer ses protections oculaires en dehors de la zone neutre.

Si un réel besoin motive un joueur pour retirer ses protections en dehors de la zone neutre, il doit se mettre à l'abri, appeler un arbitre pour demander un "Temps Mort !" et interrompre tout les tirs dans la zone concernée.

Accès au terrain :

L'accès au terrain n'est possible qu'en présence d'au moins un membre du bureau. Pour accéder au terrain en dehors des journées organisées, il faut donc contacter un membre du bureau pour permettre de mobiliser un de ceux-ci en fonction de leur disponibilité pour l'accompagnement de l'adhérent sur le terrain. En cas de non disponibilité des membres du bureau l'accès au terrain ne sera point possible.

Règles de tir

Il est demandé d'éviter au maximum les tirs à la tête. Il y a des situations où seule la tête de l'adversaire est visible, mais si ce n'est pas le cas, privilégiez toujours les touches sur le reste du corps.

Ne jamais tirer sur un adversaire à moins de 5m (voir plus selon le type de réplique, tableau visible plus loin). Si un joueur peut mettre en joue un adversaire à moins de 5m, il suffit de lui indiquer qu'il est Out ("Freeze !") pour valider la touche.

Évitez de faire de trop longues rafales et restez toujours vigilants au "Out !" de l'adversaire pour suspendre votre tir.

Touche

L'intégralité du corps fait partie de la zone de touche, mais si la réplique est touché le joueur peut se munir d'une autres répliques et continuer à jouer, si le joueur n'a pas de seconde réplique il est considéré "OUT".

Lorsqu'une bille touche le corps d'un joueur, celui-ci doit immédiatement arrêter de tirer, lever sa réplique et crier "OUT" pour signaler qu'il est touché.

Un joueur "Out" doit se signaler soit en levant sa réplique, soit mettre un gilet jaune, soit brandir un carton "Out jaune", soit tout autre élément dicté par les organisateurs ou règles de partie, qu'il soit en train de marcher, de courir, ou qu'il reste sur sa position.

Selon les scénarios, les joueurs "Out" peuvent "ressusciter" dans un endroit précédemment défini "respawn", attendre un médecin sur place ou sortir du jeu et se rendre en zone neutre suivant les règles de parties.

Un joueur "Out" ne peut pas parler et communiquer, que ce soit avec ses coéquipiers ou ses adversaires.

Il est strictement interdit de tirer sur un joueur "Out" ainsi que de s'en servir de bouclier.

Un joueur ne disposant plus de billes durant une partie et ne pouvant se faire prêter ni billes ni réplique par un autre membre de son équipe, est considéré comme définitivement "Out", quelque soit son nombre éventuel de "respawn", et doit rejoindre la zone neutre.

Un joueur rejoignant la zone neutre au cours d'une partie, quelle qu'en soit la raison, est considéré comme définitivement "Out" et ne peut pas retourner en jeu. (Sauf autorisation)

Interdictions diverses

Il est interdit de dégrader volontairement les répliques ou tout autre pièce d'équipement des autres joueurs.

Il est interdit de tirer à bout portant et de manière générale en-dessous des distances de sécurité.

Il est interdit de tirer sur un joueur "Out".

Tout produit pyrotechnique artisanal ou acheté dans le commerce nécessitent obligatoirement l'approbation et l'autorisation d'un organisateur avant le début d'une partie.

Il est interdit d'arborer des tenues, grades, symboles qui peuvent être reliés à des opinions politiques, sociales ou religieuses ou dont le port est reconnu comme étant illégal.

Il est interdit d'apporter de l'alcool ou des substances prohibées (ex : drogues) sur le terrain.



L'utilisation d'armes blanches ainsi que tout autre type d'armes est strictement interdit lors des parties, sauf lors des repas le midi ou le soir.

Limites de puissance et Distances de tir

Le tableau ci-dessous donne les distances de sécurité minimale en fonction du type de réplique et de sa puissance.

FPS	0	300	350	400	450
		5 mètres	10 mètres	15 mètres	X
		10 mètres	15 mètres Semi uniquement	X	X
		20 mètres			
		20 mètres	X	X	

Légende :

distance minimum d'engagement

X Interdit

Toutes répliques d'une cadence supérieur 1000 coups par minute, équipé de high-cap sera considérai comme réplique de soutien.

Freezes

Les freezes s'exécute uniquement à une distance inférieur à 5 mètres.

Les freezes silencieux : lorsqu'un joueur parvient à toucher par contact physique direct un adversaire, celui-ci se déclare « out » sans l'énoncer à haute voix (mains et/ou réplique levées)

Droit d'image :

La prise de connaissance de ce document autorise l'association Unlimit Airsoft à publier, modifier et diffuser toutes vidéos et photos où vous êtes visible, ainsi que la publication sur tout type de support.

L'image Unlimit est propriété de Unlimit. Il est donc interdit d'arborer l'image de Unlimit sur un quelconque support sans autorisation.

Résiliation

En cas de résiliation de l'adhésion avant la fin de la durée de la cotisation , aucun remboursement ne sera possible.